



LE DEFI « FAMILLES A ENERGIE POSITIVE »

UN EXEMPLE SIMPLE ET EFFICACE POUR REDUIRE LA FACTURE ENERGETIQUE DES FRANÇAIS

2 300€¹, c'est le budget moyen annuel consacré par un ménage à ses dépenses d'énergie et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Aujourd'hui un nombre croissant de foyers se trouve en situation de précarité énergétique, c'est-à-dire qu'ils consacrent plus de 10 % de leurs revenus à leurs dépenses énergétiques.

Le consommateur peut agir pour inverser la tendance. Partout en France cette année, plus de 5000 familles ont participé au défi « Familles à Énergie Positive ». Leur objectif : agir au quotidien pour faire un maximum d'économies d'énergie à la maison... simplement et sans perdre en confort.

www.familles-a-energie-positive.fr

Organisé par plus de 70 Espaces INFO→ÉNERGIE, avec le soutien de l'ADEME et de nombreuses collectivités locales, « Familles à Énergie Positive » est une campagne de sensibilisation et de conseil du public sur les économies d'énergie. Le concept de cette campagne est développé depuis 2008 par l'ONG Prioriterre qui coordonne le projet.

« A une époque où les prix de l'énergie, ne cessent d'augmenter, le consommateur peut rester en partie acteur de sa consommation. En le sensibilisant sur les gestes et usages, les effets sur la facture sont quasi immédiats, » a déclaré Bruno Lechevin, Président de l'ADEME.

Maîtriser sa consommation d'énergie, c'est possible et simple

A l'occasion du défi Familles à Energie Positive, à l'échelle d'un quartier, d'un village, les particuliers se sont regroupés en équipes pour **atteindre au moins 8 % d'économies d'énergie** par rapport à l'hiver précédent sur la consommation à la maison : chauffage, eau-chaude, équipement domestique... C'est notamment l'émulation collective qui garantit le succès de la démarche : savoir que d'autres foyers sont mobilisés est en effet encourageant pour les participants.

Les résultats parlent d'eux-mêmes : que l'on soit en zone urbaine ou rurale, que l'on soit propriétaire ou locataire, il est possible de faire baisser sa facture énergétique : **13 % d'économies d'énergie en moyenne cette année.**

¹ Logement et carburant (Source : Insee)

Si la réduction de la consommation d'énergie passe effectivement par un changement de comportement préalable, elle s'appuie tout autant sur une amélioration de l'isolation et des modes de chauffage pour un habitat moins gourmand en énergie.

Le défi en quelques chiffres :

- 5071 familles engagées cette saison, soit plus de 15 000 participants ;
- plus de 70 territoires engagés partout en France ;
- 8,3 GWh économisés en métropole (en ajoutant les DOM, on est autour de 10 GWh économisés) ;
- 13 %, c'est la réduction de la consommation d'énergie en moyenne cette année
- 14 % d'émissions de CO₂ en moins cette saison ;
- 2 600 kWh / an économisés en moyenne par foyer, soit environ 200€ économisés par an par foyer.

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr